


N° 7 – décembre 2009

A savoir :

Comment créer son compte ameli

- 1) Se munir de son numéro de sécurité sociale (à 13 chiffres) et de son code confidentiel (à 8 chiffres)
- 2) Se connecter au site www.ameli.fr /espace assurés
- 3) Cliquez sur 
- 4) Se laisser guider

Comment faire pour obtenir son code confidentiel

En faire la demande sur la page d'accueil de mon compte ameli.

Votre code vous sera envoyé par courrier postal dans un délai d'une semaine.

Simplifiez-vous l'Assurance Maladie avec mon compte ameli

Accessible, depuis n'importe quel ordinateur, 24h sur 24 et 7j/7, mon compte ameli est un espace personnalisé, sécurisé et gratuit.

Mon compte ameli, pour gérer ses dépenses de santé et celles de sa famille en ligne

Plus malin et plus rapide, mon compte ameli permet de :

- visualiser en temps réel et seulement en quelques clics le détail de
 - vos remboursements de soins (consultations, examens médicaux, dépenses de pharmacie) ;
 - vos versements d'indemnités journalières ;

Finie l'attente des relevés papier pour connaître le montant de vos remboursements.

- rechercher d'anciens paiements ;
- bénéficier d'un récapitulatif annuel des franchises et des participations forfaitaires ;
- mettre à disposition un relevé mensuel (un courriel vous informe de sa mise en ligne) téléchargeable qui facilite l'archivage.

Mon compte ameli, un autre moyen de contacter votre caisse

Pour faciliter vos démarches et gagner du temps, mon compte ameli vous permet, à n'importe quel moment de

- poser vos questions et avoir la garantie d'une réponse sous 48 heures ;
- demander une attestation de droits ;
- demander une attestation d'indemnités journalières ;
- demander une carte européenne d'assurance maladie ;
- déclarer votre changement d'adresse.

+ rapide, + malin, 0 papier

Information presse

Contact : Marie-Antoinette MACCAGNAN - Tél. : 03 81 47 52 71 - Fax : 03 81 47 53 40
marie-antoinette.maccagnan@cpam-besancon.cnamts.fr



Les dépliants peuvent être obtenus à l'adresse suivante :

communication@cpam-besancon.cnamts.fr

C'est mieux pour la collectivité!

La gestion des remboursements en ligne, c'est chaque année : 24 millions de feuilles de papier évitées en moins et une économie d'environ 4 millions d'euros pour la collectivité.

Votre conseiller Assurance Maladie au 3646

Pour répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches de santé, vos conseillers Assurance Maladie restent bien sûr toujours à votre écoute. Vous pouvez les contacter par téléphone en composant : le 3646 (sur un appareil mobile ou portable).

JE ME FACILITE LA VIE, J'OUVRE MON COMPTE SUR ameli.fr

Rendez-vous sur **ameli.fr** L'ASSURANCE MALADIE EN LIGNE

mon parcours d'assuré

MON COMPTE SUR ameli.fr

L'Assurance Maladie



MODE D'EMPLOI

Sur ameli.fr chacun y trouve son compte.

Vous voulez gagner du temps et simplifier vos démarches de santé ? Mieux suivre vos remboursements ? Pensez à ouvrir votre compte sur ameli.fr, le site de l'Assurance Maladie. Grâce à ce compte personnel, vous pouvez bénéficier, à tout moment et en toute sécurité, de services spécifiques en ligne.

3 bonnes raisons d'ouvrir mon compte sur ameli.fr :

- Je suis en temps réel mes remboursements ou le paiement de mes indemnités journalières. Je peux également connaître le montant des franchises et des participations forfaitaires qui m'ont été prélevées.
Je n'ai plus à attendre mes relevés papier, je gagne du temps. **PLUS RAPIDE**
- Je télécharge sur mon ordinateur un récapitulatif mensuel de mes remboursements. Il est disponible pendant 6 mois sur mon compte, et sur simple demande auprès de ma caisse, au-delà de 6 mois.
C'est mieux de papier à tirer. **PLUS SIMPLE**
- J'échange par e-mail avec ma caisse pour obtenir des informations administratives. Je peux également commander en ligne ma carte européenne d'Assurance Maladie, mes attestations de droits ou d'indemnités journalières.
Je n'ai plus besoin de me déplacer. **PLUS PRATIQUE**

Comment ouvrir mon compte sur ameli.fr ?

En quelques clics, c'est fait...

- Je me munis de mon numéro de sécurité sociale et de mon code provisoire confidentiel* envoyé par courrier.
- Je me connecte sur www.ameli.fr, le site de l'Assurance Maladie.
- Je clique sur "mon compte" dans l'espace "services en ligne pour les assurés", en haut à gauche de mon écran.

Pour une confidentialité totale, nous vous conseillons de modifier ce code provisoire, lors de votre première connexion.

*En cas de perte de votre code provisoire, je fais une nouvelle demande directement par ameli.fr. Mon code me sera envoyé par courrier dans un délai d'une semaine.

